

Appréhender l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)

Public :

- Tout collaborateur intégrant une structure d'insertion,
- Tout collaborateur d'entreprise de droit commun souhaitant avoir une démarche de connaissance et d'intégration de salarié issu de l'insertion (ex service RH, Recrutement, RSE, ...)

Prérequis :

- Pas ou peu de connaissance du monde de l'insertion
- Les participants peuvent venir en formation avec leur PC ou smartphone : nécessaires aux travaux de groupes.

Effectif :

- 10 personnes maximum

Durée : 7 heures

Date : à déterminer

Lieu : Lille, Lesquin, Valenciennes, IDF, Ardennes

Formateur : à déterminer

Modalités pédagogiques :

Formation s'appuyant sur la participation active et l'implication des apprenants.

- Travaux individuels
- Pédagogie inversée
- Apports méthodologiques

Modalités d'évaluation des acquis :

- Exercices pratiques
- Quizz

Des évaluations sont prévues tout au long de la progression

Sanction visée :

- Attestation de stage
- Certificat de réalisation

Les objectifs de la formation :

- Définir l'insertion par l'activité économique,
- Différencier l'inclusion et l'insertion,
- Identifier les acteurs de l'insertion : DGEFP, Direccte,
- Définir les différentes structures d'insertion (SIAE) et leurs particularités,
- Lister les différents acteurs d'une SIAE qui accompagnent les salariés en insertion ainsi que leurs interactions,
- Découvrir les profils des salariés en insertion et leur parcours d'accompagnement vers l'emploi ou la formation de droit commun.

Le programme de la formation :

Tour de table de présentation des participants et du formateur.

Vérification du respect des prérequis.

Présentation du programme et des objectifs de la formation.

Recensement des attentes des participants.

MATIN :

- L'insertion par l'activité économique : Les participants rédigeront leur propre définition de l'IAE en s'appuyant sur leurs connaissances,
- Travail en sous-groupe pour différencier l'insertion et l'inclusion : une réussite collective entre le salarié en insertion qui est accompagné dans son parcours et l'entreprise d'insertion ou de droit commun,
- Les acteurs du ministère du travail,
- Via la pédagogie inversée : en sous- groupe et à l'aide de leurs PC/smartphones, les participants détermineront les différentes structures de l'IAE ainsi que leurs spécificités. Une grille de recherche sera mise à leur disposition.

APRES-MIDI :

- Dans une structure d'insertion, des acteurs accompagnent les salariés en insertion dans leur parcours. Après avoir identifié ces acteurs, les participants définiront les rôles de chacun et leurs interactions respectives,
- Les profils des salariés en insertion : qui sont-ils ? quels sont leurs parcours avant d'être en parcours

d'insertion ? Des vidéos de salariés en insertion faciliteront la découverte des profils,

- Le parcours du salarié en insertion de son recrutement en SIAE à l'entrée en formation de droit commun ou en emploi pérenne.

Bilan et synthèse de la formation.

Evaluation de la satisfaction de la formation.